



Le 5 octobre en Ille-et-Vilaine, mobilisé.es pour nos salaires, nos emplois et nos conditions de travail !

Les organisations syndicales CGT- Solidaires-FO des finances publiques d'Ille-et-Vilaine appellent à rejoindre la mobilisation de l'ensemble des travailleur·ses du secteur privé et public, et la jeunesse, le mardi 5 octobre 2021.

Elles s'opposent à ce que la situation sanitaire soit utilisée par le gouvernement et le patronat pour accélérer la remise en cause des droits et des acquis des salarié·es et des jeunes. L'élargissement et l'accélération indispensables de la vaccination contre la COVID19 demandent de renforcer l'accès à la santé, les moyens de l'hôpital public et de la médecine du travail. Cela nécessite de convaincre et de rassurer, et non de sanctionner les salarié·es.

En cette rentrée, l'emploi est une des préoccupations essentielles des jeunes et du monde du travail. La précarité est en forte hausse, et malgré une opposition unanime, la mise en œuvre de la réforme de l'assurance chômage reste d'actualité. Le retour de la réforme des retraites que nous avons combattue et empêchée revient à l'ordre du jour. Gouvernement et patronat veulent imposer de nouveaux reculs sur les retraites. Le chômage partiel a provoqué la plupart du temps des baisses de rémunération importantes et il continue à le faire.

Trop de salarié·es, notamment les travailleurs·ses particulièrement exposé·es et dit·es de «2ème ligne», maintenu·es à de bas salaires ne voient aujourd'hui aucune perspective d'amélioration.

Les agent·es de la fonction publique attendent toujours et depuis des années des mesures salariales à la hauteur de la perte de leur pouvoir d'achat.

Les jeunes ont vu l'investissement dans les aides directes baisser ces dernières années. Le dernier recul en date est la suppression du repas à 1 euro pour toutes et tous, dont nos organisations réclament le rétablissement.

C'est pourquoi nos organisations syndicales exigent:

- **L'augmentation des salaires**
- **L'abandon définitif des contre-réformes des retraites et de l'assurance chômage**
- **Un vrai travail avec un vrai salaire pour toutes et tous et l'égalité professionnelle femmes/hommes**
- **La conditionnalité des aides publiques selon des normes sociales et environnementales permettant de préserver et de créer des emplois**
- **L'arrêt des licenciements et la fin des dérogations au Code du travail et garanties collectives**

- **Un coup d'arrêt à la précarisation de l'emploi et à la précarité des jeunes en formation et une réforme ambitieuse des bourses**
- **La fin des fermetures de services, des suppressions d'emplois, du démantèlement et des privatisations dans les services publics et la fonction publique et le renforcement de leurs moyens**
- **Le respect des libertés syndicales et l'arrêt de toute répression syndicale**
- **Le rétablissement de tous les droits et libertés pour la jeunesse comme pour le monde du travail**

Aux Finances Publiques

Nous avons appris que la DG ouvrirait un cycle de négociations, il s'agit d'aboutir à un accord avant mi-octobre, relatif à *«la reconnaissance de l'engagement professionnel des agents»*.

Si la DG octroie aux agents une enveloppe budgétaire fin 2021, pour l'Intersyndicale CGT, Solidaires, FO et CFDT Finances publiques, elle doit être de haut niveau et ne doit pas rentrer dans le cadre de la rémunération au mérite, ni de toutes les contre-réformes passées, en cours ou à venir.

Nous n'acceptons toujours pas et ne négocierons pas les réformes destructrices de nos structures, de nos missions, de l'emploi, de l'avenir des agents (NRP, démétropolistaion, salaire au mérite).

L'intersyndicale Finances Publiques a de plus réaffirmé auprès de la DG l'urgence de revalorisation du point d'indice (base de calcul de nos salaires de fonctionnaires).

Nous avons un front unitaire des syndicats représentatifs CGT, Solidaires, FO, CFDT face à la DG pour aborder plus forts ces négociations et ouvrir d'autres perspectives revendicatives en 2022.

Dans le cadre unitaire de l'intersyndicale DGFIP, nous réclamons une augmentation significative et pérenne de la rémunération de l'ensemble des agentes et des agents ainsi qu'une revalorisation des carrières telles que :

- **La revalorisation des grilles indiciaires de l'ensemble des agentes et des agents.**
- **La revalorisation de la valeur du point ACF et l'attribution de 20 points par an à l'ensemble des personnels, soit environ 90€ par mois.**
- **La revalorisation de l'Indemnité mensuelle de technicité à 200 € avec l'application du taux «normal» de pension civile.**
- **Des promotions massives et des plans de qualification ambitieux**

L'intersyndicale Finances Publiques 35 CGT Solidaires FO appelle l'ensemble des agents à participer à la grève interprofessionnelle du 5 octobre 2021 pour faire aboutir nos revendications.

Toutes et tous en manifestations !

À Rennes Esplanade Charles de Gaulle à 11 h 00.

A Saint-Malo Médiathèque à 11 h 00.